



« Santé 2020 » Renforcer la santé mentale

Réseau Grand Sud
des Villes-Santé



Réseau Grand Sud

Depuis
juin
2009



Les villes du réseau sud et la Santé 2020

- Domaine prioritaire n°1 : investir dans la santé en adoptant une perspective qui porte sur tout la durée de la vie et responsabilise les populations
 - **Axe 30 « Il importe particulièrement de renforcer les programmes de promotion de la santé mentale »**
- mais aussi**
- Domaine prioritaire 4 : créer des communautés résilientes et instaurer des environnements de soutien
 - **Axe 42 « Le développement de la résilience constitue un élément essentiel de la protection et de la promotion de la santé et du bien être aux niveaux individuel et communautaire »**



Pourquoi la santé mentale

- **Forte prévalence des troubles psychiques ou psycho sociaux**
- **Forte stigmatisation/exclusion des personnes dans la vie quotidienne**
- **Nombreuses sollicitations des usagers, familles, des professionnels de terrain**
- **Nombreux leviers pour agir dans une collectivité : information, lien social, logement, mobilité, soutien des pairs, dispositifs d'insertion, accompagnement vers les soins ...**



Des exemples

- **2 actions**

- Ateliers de stimulation cognitive et de prévention des troubles de l'équilibre des PA à Nîmes
- La palette du partage : ateliers créatif de sorties culturelles pour un public isolé/en souffrance psychique à Salon de Provence

- **2 dispositifs**

- Le réseau souffrance psychique exclusion à Grasse
- Le conseil local de santé mentale de Toulouse

